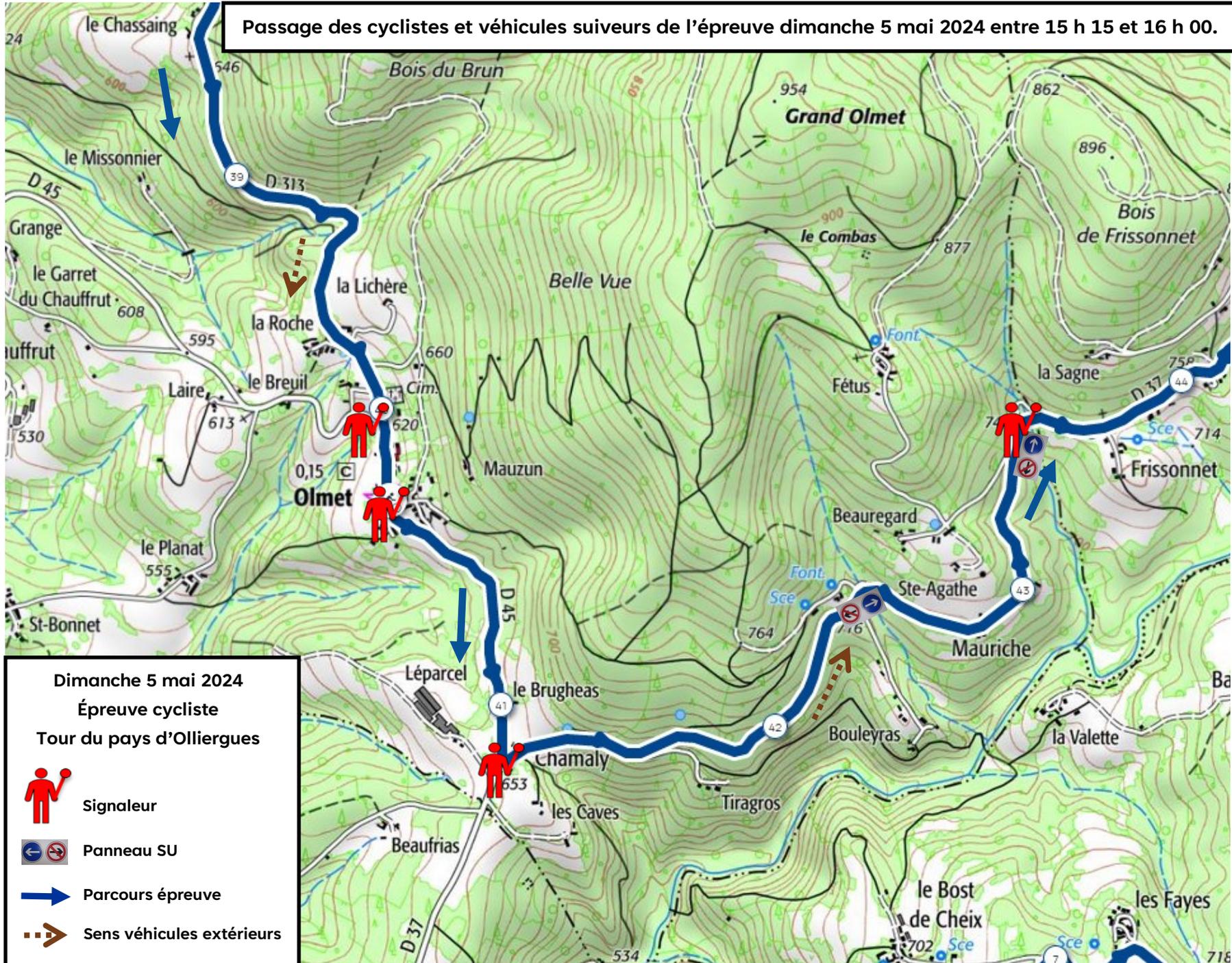


Passage des cyclistes et véhicules suiveurs de l'épreuve dimanche 5 mai 2024 entre 15 h 15 et 16 h 00.

Passage des cyclistes et véhicules suiveurs de l'épreuve dimanche 5 mai 2024 entre 15 h 15 et 16 h 00.





Panneau K10 utilisé par chaque signaleur pour gérer la circulation.
Prêté par les organisateurs.



Panneau sens unique (faute de signaleur) :

- oriente les véhicules extérieurs à l'organisation dans le sens de l'épreuve cycliste ;
- prêté par les organisateurs ;
- à installer le jour de l'épreuve sur piquet ou barrière (support de fixation non fourni par les organisateurs).